

PEAAD

Bulletin



88 · septembre 2024

Association des Anciens Députés au Parlement européen

www.formermembers.eu



Réseau des anciens députés

75e anniversaire du Conseil de l'Europe

Page 11



Focus

Vous obtenez ce que vous votez

Page 21

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du Président

04 PE au travail

DÉPÊCHES

08 Évènements à venir

09 AAD au travail

ACTIVITÉS DE L'AAD

11 Réseau des anciens députés

13 Librorum de l'AAD

14 PE au Campus

15 Nouvelles des membres de l'AAD

16 Campagne de recrutement de l'AAD

17 Critique de livre

IN MEMORIAM

19 In Memoriam

FOCUS

22 Construire l'avenir de l'Europe
(*Nadia Calviño*)

24 Les manipulations de l'information et les ingérences étrangères ciblent les élections européennes de 2024
(*Stefano Sannino*)

26 Qui pour représenter la France au Conseil européen ?
(*Jean-Pierre Audy*)

28 Les premières élections au Royaume-Uni depuis la sortie de l'UE
(*Richard Corbett*)

30 Enseignements de l'Europe pour les élections américaines - un regard depuis Washington
(*Peter M. Weichlein*)

32 Le commerce est la base de la lutte contre la pauvreté
(*Dr Godelieve Quisthoudt-Rowohl*)

34 La réforme "Parlement 2024"
(*Etienne Bassot et Micaela Del Monte*)



Couverture: Laurie DIEFFEMBACQ © Union européenne 2024 - Source : PE

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Silvana LORIENTE GUERRA
Eleonore RAYNAL-PECENY

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Alors que nous réfléchissons aux résultats des récentes élections européennes, il est évident que le paysage politique du Parlement européen est façonné par l'émergence de nouveaux partis.

Lors des élections de juin 2024, 13 pays ont vu leur taux de participation augmenter par rapport à 2019, tandis que le taux de participation a baissé dans 14 pays. Les pays qui ont rejoint l'Union européenne après 2004 ont eu tendance à avoir un taux de participation plus faible que ceux qui étaient membres avant 2004. Le taux de participation global en 2024, qui s'élève à 50,97 %, est le plus élevé depuis 30 ans, mais ne représente qu'une modeste augmentation par rapport à 2019 (50,66 %). Toutefois, cela montre que le taux de participation aux élections européennes pourrait se stabiliser au-dessus de 50 %.

L'exclusion sociale et le manque d'implication et de participation dans la société sont évidents partout. Cependant, on ne peut pas dire que les citoyens ne participent pas au processus démocratique ou qu'ils refusent de déléguer leur pouvoir aux représentants élus. Le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) a fourni une évaluation complète des élections dans ce Bulletin. Cette analyse comprend un aperçu des résultats des élections, du nouveau Bureau du Parlement et des commissions nouvellement formées, clarifiant ainsi les implications pour la prochaine législature.

Les récentes élections représentent également une occasion précieuse pour notre association de s'engager avec de nouveaux députés européens, de partager nos expériences et de contribuer au développement continu de notre projet européen commun.

Après tout, l'AAD s'est engagée à favoriser le dialogue et la collaboration entre les anciens et les actuels parlementaires. Dans ce contexte, nous sommes ravis d'annoncer le succès de notre récente campagne de recrutement, qui a permis à un nombre important de députés européens sortants de rejoindre l'Association. Près de 130 députés européens sortants ont demandé à devenir membres de l'Association. Pour ceux qui n'ont pas encore adhéré mais qui souhaitent obtenir des conseils sur l'adhésion, nous vous encourageons à consulter notre Manuel pour les députés européens sortants ou à contacter notre secrétariat, que vous souhaitez poser une question ou organiser une réunion. Nous sommes également ravis que la Vice-présidente de l'AAD, Monica Baldi, et la Secrétaire générale de l'AAD, Elisabetta Fonck, aient assisté à la cérémonie de remise des médailles aux députés sortants à Strasbourg le 15 juillet. Leur présence a favorisé l'établissement de liens importants avec de nouveaux membres potentiels et a renforcé les efforts de sensibilisation de l'Association. Un aperçu des résultats de la campagne de recrutement de l'AAD est inclus dans ce Bulletin.

Le thème de cette édition du Bulletin est «Vous obtenez ce que vous votez» et il contient des articles perspicaces sur des sujets importants tels que les fake news et la désinformation, la politique économique dans le contexte des élections européennes de 2024, l'abstention des électeurs et l'impact des facteurs externes, tels que la Chine, sur les élections. Il contient également une analyse politique sur le rôle du Parlement européen nouvellement élu, la représentation de la France au Conseil de l'UE et des réflexions sur les premières élections européennes sans le Royaume-Uni.

Dans ce numéro, nous mettons également l'accent sur des événements récents et importants.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir l'événement en ligne de Librorum «Il Parlamento europeo» avec Andrea Manzella le 3 juillet. Ses réflexions sur l'évolution du Parlement européen ont été bien accueillies par plus de 100 participants et ont grandement amélioré notre compréhension de la dynamique parlementaire de l'UE. Par ailleurs, Teresa Riera Madurell partage avec Miguel Ángel Martínez son expérience de la participation aux réunions de l'Association européenne des anciens députés (FP-AP), en particulier la réunion qui s'est tenue en Autriche en mai pour célébrer le 75e anniversaire du Conseil de l'Europe.

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous réjouissons de notre atelier des 17 et 18 octobre 2024 sur le développement du Parlement européen, organisé en collaboration avec l'Institut universitaire européen, et de la prochaine visite en Hongrie du 23 au 25 octobre 2024. La participation à cette visite a suscité un grand intérêt et 28 membres de l'Association feront partie de la délégation. Enfin, nos événements annuels de décembre, les 3 et 4 décembre 2024, accueilleront l'éminent orateur Herman Van Rompuy et offriront une excellente occasion de dialogue constructif. Alors que nous allons de l'avant, restons déterminés à faire progresser les valeurs et les principes fondamentaux de l'UE.

Je vous remercie de votre soutien et de votre engagement continu envers notre association. Je souhaite également la bienvenue à tous nos nouveaux membres, et je me réjouis de notre collaboration continue et de la célébration de nos futures réalisations.

Avec mes meilleures salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

Dossiers clés session de juillet

Le Parlement a adopté la liste et la taille de ses commissions et délégations

(Session de juillet - P10_TA(2024)0001 et P10_TA(2024)0002)

Les députés ont approuvé la proposition relative au nombre de membres des 20 commissions et 4 sous-commissions du Parlement, ainsi que dans ses 48 délégations permanentes. Leurs travaux portent sur l'élaboration, la modification et le vote de propositions législatives et de rapports d'initiative. Elles permettent l'organisation de débats avec des représentants du Conseil et de la Commission, ainsi que des auditions d'experts externes et organisent des déplacements pour des missions d'information. Elles jouent un rôle central lors des auditions des commissaires désignés.

Le Parlement nouvellement élu réaffirme son ferme soutien à l'Ukraine

(Session de juillet - P10_TA(2024)0003)

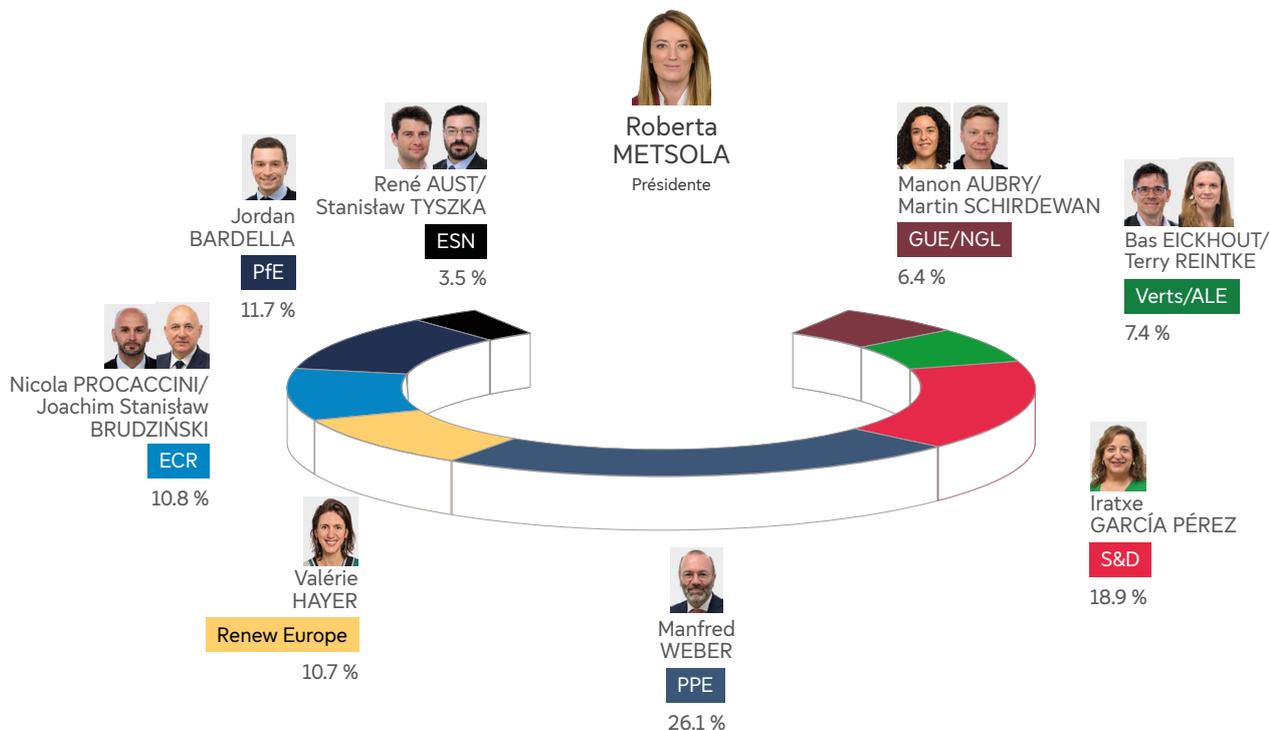
Alors que la guerre continue, le PE a réaffirmé sa position mercredi, appelant l'Union à continuer à soutenir Kiev aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à la victoire. La résolution, qui exprime la première position officielle du Parlement nouvellement élu sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, réaffirme le soutien continu des députés à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Elle appelle l'Union à maintenir et à étendre sa politique de sanctions à l'encontre de la Russie et du Bélarus, à surveiller et à examiner son efficacité et son impact, et à s'attaquer systématiquement à la question du contournement des sanctions par des entreprises établies dans l'Union, par des tiers et par des pays tiers.

Le Parlement réélit Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission

(Session de juillet - P10_TA(2024)0004)

Le Parlement a élu Ursula von der Leyen Présidente de la Commission lors d'un vote à bulletin secret le 18 juillet, par 401 voix pour. Il s'agira du deuxième mandat d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission. Elle avait été élue pour la première fois par les députés en juillet 2019. Le Parlement est actuellement composé de 719 députés, de sorte que la majorité requise à son élection était de 360 voix. Le vote à l'urne s'est tenu à bulletin secret. 401 députés ont voté pour, 284 contre, 15 votes blancs et 7 votes nuls. En amont du vote, Ursula von der Leyen a présenté ses priorités politiques pour les cinq années à venir lors d'un débat avec les députés.

Conférence des Présidents du PE



Ce graphique indique le poids de vote de chaque groupe en date du 1 août 2024 et montre la disposition des chef(fe)s de groupe à la Conférence des Présidents. En outre, le Président peut inviter un représentant des 4,5 % de Membres non-inscrits (NI), à participer à la Conférence des Présidents, mais sans avoir de droit de vote.

Bureau du PE

Présidente



Vice-Présidents



Questeurs



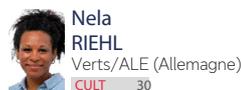
EPRS | Service de recherche du Parlement européen

Conférence des présidents des commissions

Président



Commissions permanentes et sous-commissions



EPRS | Service de recherche du Parlement européen

EN BREF

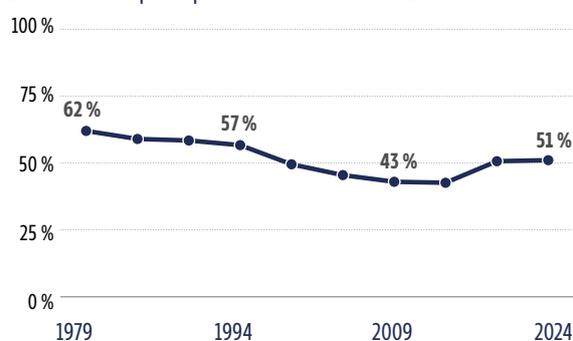
Infographie



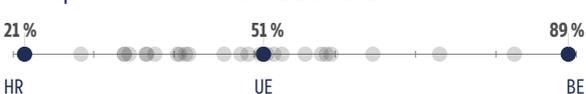
Députés au Parlement européen, 2024–2029

En juin 2024, les citoyens européens ont élu les députés qui les représenteront au Parlement européen pour les cinq prochaines années et défendront leurs intérêts dans l'Union européenne. Le taux de participation aux élections européennes de 2024 était de 51,1 %. C'est légèrement plus qu'en 2019, où il était de 50,7 %. Le nombre de groupes politiques est passé de sept à huit au début de la nouvelle législature. Pour la moitié des députés, il s'agit de leur première élection au Parlement européen. Les femmes représentent 38,5 % de l'ensemble des députés; il s'agit d'une baisse de 2,1 % par rapport à la législature précédente (40,6 %). C'est la première fois que ce taux est en baisse depuis les premières élections directes en 1979.

Évolution de la participation aux élections du PE



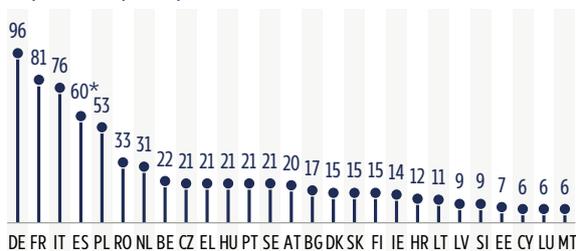
Participation aux élections du PE 2024–2029



Dans 16 États membres, le taux de participation était inférieur à la moyenne de l'UE (IE, ES, IT, NL, SI, EL, PL, FI, EE, PT, CZ, SK, LV, BG, LT et HR)

Dans 11 États membres, le taux de participation était supérieur à la moyenne de l'UE (BE, LU, MT, DE, HU, CY, DK, AT, SE, RO et FR)

Députés européens par État membre*

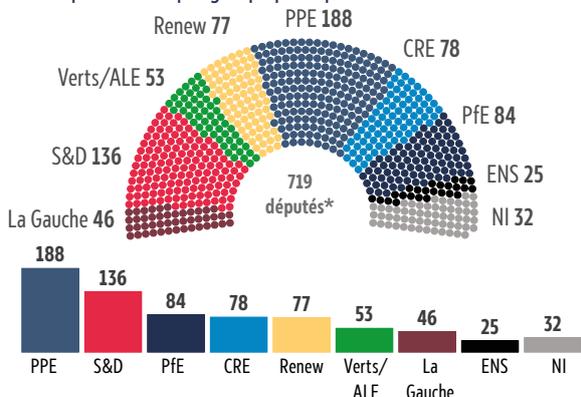


Âge des députés européens



Le député le plus jeune a 23 ans et le plus âgé 76 ans. La moyenne d'âge des députés au PE est de 50 ans. La majorité des députés au PE (116) ont entre 40 et 44 ans.

Les députés au PE par groupe politique

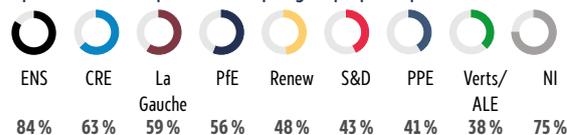


*Les autorités espagnoles n'ont pas encore notifié au Parlement les informations d'un député élu. Par conséquent, le total n'atteint pas le nombre de 720 prévu par la législation de l'UE.

Âge des députés par État membre



Répartition des députés au PE par groupe politique



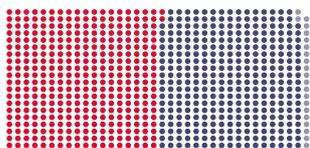
Nouveaux députés au PE = députés qui n'ont jamais siégé au PE

EPRS | Service de recherche du Parlement européen

Auteur: Györgyi Mácsai, Graphiques: Samy Chahri

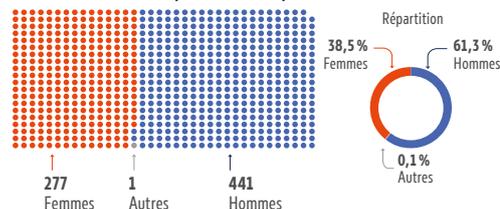
PE 762.356 - Juillet 2024

Nouveaux députés et députés réélus



- Nouveaux députés qui n'ont jamais siégé au Parlement européen: 362
- Députés réélus qui ont siégé au PE au moins lors de la législature précédente (2019-2024): 336
- Députés qui ont siégé au PE lors d'une législature précédente, mais pas lors de la législature 2019-2024: 21

Répartition hommes-femmes parmi les députés

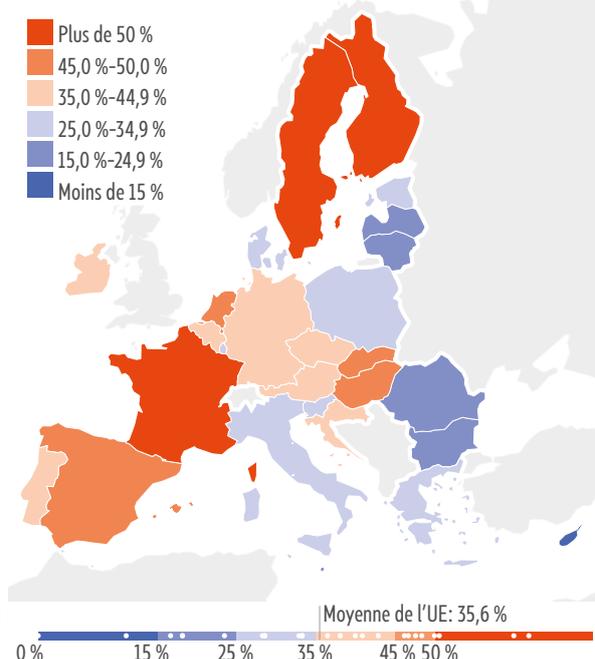
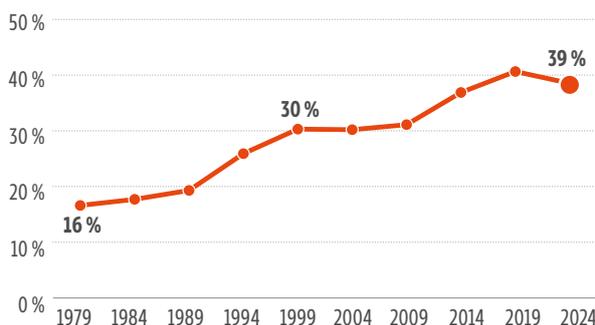


Proportion de nouveaux députés par État membre

État membre	Nouveaux députés (%)	Députés réélus (%)	Députés anciens (%)
PT	90 %	5 %	5 %
FI	67 %	27 %	7 %
HU	62 %	38 %	0 %
IT	61 %	33 %	7 %
PL	60 %	38 %	2 %
SK	60 %	40 %	0 %
EL	57 %	43 %	0 %
IE	57 %	36 %	7 %
SI	56 %	44 %	0 %
NL	55 %	39 %	6 %
LT	55 %	45 %	0 %
FR	54 %	44 %	1 %
DK	53 %	47 %	0 %
CZ	52 %	48 %	0 %
UE	50 %	47 %	3 %
CY	50 %	50 %	0 %
MT	50 %	50 %	0 %
BG	47 %	47 %	6 %
BE	45 %	50 %	5 %
AT	45 %	55 %	0 %
LV	44 %	56 %	0 %
ES	43 %	53 %	3 %
RO	42 %	55 %	3 %
DE	35 %	64 %	1 %
SE	29 %	62 %	10 %
HR	25 %	67 %	8 %
LU	17 %	83 %	0 %
EE	14 %	86 %	0 %

- Nouveaux députés qui n'ont jamais siégé au Parlement européen
- Députés réélus qui ont siégé au PE au moins lors de la législature précédente (2019-2024)
- Députés qui ont siégé au PE lors d'une législature précédente, mais pas lors de la législature 2019-2024

Députées européennes au Parlement européen



38,5 % de l'ensemble des députés européens sont des femmes. Même si la représentation des femmes au sein du PE a plus que doublé depuis les premières élections directes de 1979, c'est la première fois que la représentation des femmes a baissé, de 2,1 %.

Note : En raison du manque de données concernant un député espagnol au PE, les calculs sont basés sur un total de 719 députés.

Codes pays: Belgique (BE), Bulgarie (BG), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Allemagne (DE), Estonie (EE), Irlande (IE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Croatie (HR), Italie (IT), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Hongrie (HU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Finlande (FI) et Suède (SE).

Groupes politiques: Groupe du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens) (PPE), groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D), groupe des Patriotes pour l'Europe (PFE), groupe des conservateurs et réformistes européens (CRE), groupe Renew Europe, groupe des verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE), groupe de la gauche au Parlement européen - GUE/NGL, groupe «L'Europe des nations souveraines» (ENS) et députés non inscrits (NI).

Source des données: données fournies par l'unité Administration des députés. Date d'extraction: données extraites le 18 juillet 2024.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ ET DROITS D'AUTEUR. Le présent document a été préparé à l'intention des députés et du personnel du Parlement européen comme documentation de référence dans le but de les aider dans leur travail parlementaire. Le contenu de ce document relève de la responsabilité exclusive des auteurs et les avis qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement. La reproduction et la traduction sont autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable du Parlement européen et transmission d'un exemplaire à celui-ci. © Union européenne, 2024.

eprs@ep.europa.eu (contact) <http://www.eprs.ep.parl.union.eu> (intranet) <http://www.europarl.europa.eu/thinktank> (internet) <http://epthinktank.eu> (blog)



ACTIVITÉS

17-18
OCTOBRE 2024

Collaboration de l'AAD avec l'IUE (Institut universitaire européen)

Les 17 et 18 octobre, une table ronde sur l'avenir du Parlement après les élections de 2024 est organisée avec l'AAD et l'IUE. Plus d'informations sur les intervenants et les modalités d'inscription à cet événement vous seront communiquées prochainement par courrier électronique.

23-25
OCTOBRE 2024

Visite de l'AAD en Hongrie

Du 23 au 25 octobre 2024, l'AAD se rendra en Hongrie à l'occasion de la Présidence du Conseil de l'Union européenne. La délégation sera conduite par le Président de l'AAD, Klaus Hänsch. Les inscriptions sont désormais fermées.

3-4
DÉCEMBRE 2024

Événements annuels de l'AAD

Le mardi 3 décembre, le cocktail et le dîner annuel de l'AAD auront lieu au restaurant des députés du Parlement européen. Le lendemain, le séminaire annuel sera précédé de Librorum. Le déjeuner de rencontre clôturera les événements annuels de l'AAD le mercredi 4 décembre.

ÉVÉNEMENTS ANNUELS DE L'AAD

3 DÉCEMBRE 2024 | 18h30 - 21h30 (CET)

18h30 - 19h30 Réception cocktail annuelle

19h30 - 21h30 Dîner annuel

Le Président Herman Van Rompuy, Président de la Chambre des représentants (2007-2008), Premier ministre de Belgique (2008-2009), Président du Conseil européen (2009-2014), sera notre orateur invité lors du cocktail et du dîner annuels le 3 décembre au Parlement européen à Bruxelles.

Cet événement est réservé aux membres de l'AAD et aux invités. Les inscriptions seront bientôt ouvertes par courrier.



4 DÉCEMBRE 2024 | 10h00 - 13h00 (CET)

10h00 - 11h00 Librorum

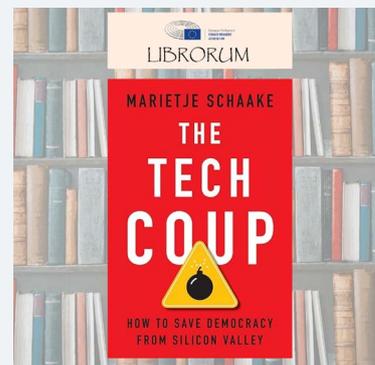
Marietje Schaake, membre de l'AAD, présentera sa nouvelle publication 'The Tech Coup: How to Save Democracy from Silicon Valley' lors de l'événement hybrid Librorum.

11h00 - 13h00 Séminaire annuel

Le sujet et les orateurs invités seront bientôt communiqués.

Les deux événements seront retransmis en direct et pourront être suivis dans la salle et en ligne avec une interprétation en anglais, français, allemand, espagnol et italien.

Après le séminaire annuel, tous les membres de l'AAD sont invités à participer au déjeuner de rencontre dans le restaurant des députés de



L'AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG

— BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Martínez Martínez (président), M Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini (membre de l'AAD à titre consultatif).

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Archives: Mme Baldi.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley, M Martínez Martínez et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

75 ANS DU CONSEIL DE L'EUROPE ET APPRENTISSAGE DES LANGUES

Il y a quelques jours, je me suis rendue à Graz (en Autriche) avec mon collègue Miguel Angel Martinez afin d'assister à la célébration du 75e anniversaire du Conseil de l'Europe. Cette organisation intergouvernementale, qui rassemble 46 États européens, a été instituée le 5 mai 1949 par le traité de Londres.

L'idée avait été avancée l'année précédente par le Mouvement européen, lors du Congrès de La Haye présidé par Winston Churchill, avec le socialiste Paul Ramadier, ancien Premier ministre français, son homologue belge, le démocrate-chrétien Paul Van Zeeland, et l'espagnol Salvador de Madariaga, ministre et ambassadeur sous la Seconde République, exilé à Oxford et président de l'Internationale libérale. Depuis lors, les grandes familles politiques des démocraties européennes de l'après-guerre ont appelé conjointement les citoyens européens à reconstruire l'Europe en se fondant sur les principes de liberté et de démocratie, et ont proposé la création du Conseil de l'Europe.

Lors de la séance solennelle de commémoration qui s'est tenue à l'ancienne université de Graz, la secrétaire générale du Conseil de

l'Europe, Marija Pejcinovic, a rappelé les principaux axes de travail de l'organisation, à savoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, mais également ses objectifs: parvenir à une union plus étroite entre ses membres, sauvegarder et promouvoir les principes et les valeurs qui constituent le patrimoine commun et favoriser le progrès économique et social des pays qui en font partie. Elle a également souligné les accomplissements réalisés au cours de ces 75 années.

“Lors de la séance solennelle de commémoration qui s'est tenue à l'ancienne université de Graz, la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejcinovic, a rappelé les principaux axes de travail de l'organisation, à savoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit.”

Après les quelques mots d'introduction d'Edgar Mayer, ancien député et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et actuel président de la délégation autrichienne de la FP-AP, sont intervenus Reinhard Rack, professeur à l'université de Graz et ancien député autrichien au Conseil de l'Europe et au Parlement européen, Renate Kicker, professeure à l'université de Graz, ancienne membre du Comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe, et Sarah Brezin, directrice du Centre européen pour les langues vivantes. C'est Walter Schwimmer, président de la FP-AP et ancien secrétaire général au Conseil de l'Europe, qui a conclu cette émouvante cérémonie, avant le repas offert par le gouverneur de la Styrie à tous les participants.

Il convient de souligner la présence de la délégation ukrainienne lors de ces événements, ainsi que la participation de Serhii Taruta, président de l'association ukrainienne des députés, à l'intéressante table ronde «Ukraine 2024». Celle-ci s'est tenue au tout début de la matinée, et a fourni aux participants des informations de première main sur la situation actuelle du pays.



Photo de groupe des membres de la FP-AP à la réunion de Graz du 2 au 4 mai 2024. © FP-AP

Walter Schwimmer, Dario Rivolta, ancien membre du Parlement italien et vice-président de la FP-AP, et Kristina Ojuland, ancienne ministre estonienne des affaires étrangères, ont également participé au débat.

La ville de Graz a été choisie car elle abrite le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe, institution qui vise à encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et à aider les citoyens européens à apprendre les langues de manière plus efficace.

“La ville de Graz a été choisie car elle abrite le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe, institution qui vise à encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et à aider les citoyens européens à apprendre les langues de manière plus efficace.”

Sarah Breslin, directrice exécutive du centre et ressortissante écossaise, nous a fait visiter l'institution. Nous avons pu constater la qualité de ses installations ainsi que le rôle pionnier qu'elle joue dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. Notre guide nous a expliqué que l'objectif du centre est de conduire à un changement dans l'enseignement des langues dans toute l'Europe, en défendant des approches différentes selon les besoins et le contexte linguistique de chaque élève. Elle a présenté la méthode du centre, qui consiste à enseigner en tirant parti au maximum de la richesse apportée par



Passation de la présidence du FP-AP de M. Walter Schwimmer à M. Filippo Lombardi
© FP-AP

les différences linguistiques entre les apprenants, laquelle place à son tour les droits des citoyens, la démocratie et les droits humains au cœur des apprentissages, et promeut la diversité linguistique et culturelle dans la recherche d'une éducation de qualité. Nous avons reçu en cadeau le livre «Le seul et unique livre de blagues multilingues», publié le 26 septembre dernier à l'occasion de la Journée européenne des langues. En ouvrant ce livre, j'ai pu lire des blagues dans ma langue maternelle, le catalan. J'aimerais rappeler que l'Andorre, dont le catalan est la langue officielle, est l'un des membres du Conseil de l'Europe.

Nous avons fini la journée avec une réunion du conseil de la FP-AP, lors de laquelle le nouveau président de l'association, le Suisse Filippo Lombardi, et les nouveaux membres du bureau ont pu prendre leurs fonctions.

Nous sommes retournés chez nous avec la satisfaction d'avoir participé à une excellente et fructueuse journée de travail.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com

NOTRE PARLEMENT

Présenter un livre sur le Parlement européen en début de législature signifiait tourner ses regards vers l'avenir plutôt que vers un passé révolu. C'est la posture qu'a le plus résolument incarné le président Klaus Hänsch (en évoquant «la démocratie à l'épreuve du numérique» et en dénonçant le «paradoxe de ceux qui répètent vouloir défendre leur souveraineté pour ensuite céder à celle des algorithmes»), comme avant lui, Enrique Barón Crespo (en désignant le défi ardu et inexorable que représente la politique étrangère et de défense pour l'Union), ou encore Monica Baldi, Carlo Corazza, Michael Hindley, le coauteur Nicola Lupo et plusieurs autres intervenants, sur différents aspects fort intéressants.

Les tout premiers jours du nouveau Parlement, qui a immédiatement repris là où la législature précédente s'était arrêtée, illustrent aisément la cohérence de ce débat. Les premiers pas de l'Assemblée européenne se sont en effet inscrits dans une solide «continuité», cette même continuité qui avait été la cible des partisans du «non» envers Ursula von der Leyen pendant la campagne qui s'est achevée par leur défaite électorale. Avant même d'élire le président de la Commission, le Parlement a plutôt voulu affirmer cette continuité par deux actes: l'un organisationnel, l'autre politique.

La décision organisationnelle a consisté à mettre en place un «cordon sanitaire» en excluant les groupes d'extrême droite des postes de gouvernement au sein de l'assemblée et des commissions. Un acte qui allait certes à l'encontre de la règle parlementaire de l'égalité des députés, mais qui était pourtant nécessaire sur le plan constitutionnel. C'est l'exigence d'établir immédiatement une frontière avec ceux qui déclaraient vouloir mettre un terme au mouvement unitaire européen (la raison d'être de l'Union) qui a prévalu.

L'autre décision précoce, sur le plan politique cette fois, se situe dans la première résolution de la législature (du 17 juillet) intitulée «Nécessité d'un soutien continu de l'Union à l'Ukraine», qui réaffirme le soutien actif de l'Union à «l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine». Elle confirme que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union «représente une occasion géostratégique et démocratique à saisir ainsi qu'un investissement dans une Europe unie». Elle soutient surtout que «la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine s'inscrit dans un ensemble plus large d'objectifs contre l'Occident, contre notre démocratie et nos valeurs».

L'élection d'Ursula von der Leyen s'est donc déroulée dans le contexte de ces deux voies parlementaires préétablies: l'une organisationnelle, l'autre politique. Mais elle revêtait également une bien plus grande importance: au-delà des coalitions qui la soutenaient, elle signifiait avant tout la poursuite d'un processus constitutionnel, et pas seulement d'un accord politique. En effet, les réussites de la dernière législature sont connues et sont désormais entrées dans l'histoire de l'Union: de la dette commune contre la crise financière au programme SURE contre le chômage; des achats collectifs de vaccins, qui ont freiné la spéculation sur la pandémie, à la création d'une entente politico-militaire contre l'agression. Mais ce qui ressort avant tout, c'est que toutes ces politiques, considérées dans leur ensemble, ont démontré qu'une capacité de prise de décision du centre de l'Union était possible, sans que les procédures mises en œuvre n'empiètent sur l'autonomie des vingt-sept États membres. C'est la souveraineté européenne qui a rendu les souverainetés nationales concrètes et réalisables.

Le «non» à la poursuite de la «majorité Ursula» n'était donc pas dirigé contre une formule politique, mais contre une formule constitutionnelle de gouvernement: une expérience factuelle pour faire émerger la révision en profondeur des traités. Heureusement, ce «non» n'a pas prévalu. Le nouveau Parlement s'inscrit dans cette continuité, qui est aussi constitutionnelle. La nouvelle Commission est sur le point de se former. Elle ne subira pas de «cordons sanitaires»: les femmes et les hommes qui en feront partie, après un examen rigoureux au Parlement, devront gouverner «dans l'intérêt général de l'Union». L'espoir n'a pas encore déserté l'Europe.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com



PROGRAMME PE AU CAMPUS

ENSEIGNER ET APPRENDRE L'UE: DÉFIS POUR L'UKRAINE

UNIVERSITÉ DE CHERNIHIV COLEHIUM, UKRAINE | 23 MAI 2024 | EN LIGNE

Avec ses 285 000 habitants, Tchernihiv est l'une des plus grandes villes du nord de l'Ukraine. Malgré son statut de ville de garnison, elle manque encore manifestement de systèmes de défense aérienne dans le contexte actuel de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine (fin mai 2024). Par exemple, au début de l'invasion à grande échelle en février/mars 2022, 27 des 34 écoles de la ville avaient déjà été touchées, deux d'entre elles ont été détruites. Malgré les destructions causées par les attaques russes, l'université a réalisé en 2022/2023 une étude sur l'orientation européenne de la population habitant à la frontière nord du pays et des réfugiés ukrainiens, sous la direction de la professeure Marina Keda. Les résultats ont été présentés lors de la conférence, qui a duré deux jours; celle-ci s'est par ailleurs déroulée intégralement sur Zoom, les 55 participants ayant dû rester en lieu sûr. Selon les résultats de l'étude, 60 % des sondés de la région nord sont des Européens convaincus, 24 % ne se sentent pas Européens et 16 % demeurent incertains. Parmi les réfugiés ukrainiens interrogés, 82 % se sentent Européens, et le chiffre s'élève à 94,6 % parmi les 18-24 ans. En outre, près de 7,8 % des réfugiés ont déclaré ne pas vouloir retourner en Ukraine, et 33 % n'avaient pas encore pris leur décision.

Plus la guerre durera, plus rares seront les réfugiés qui rentreront chez eux, ce qui poserait un problème important pour la démographie du pays, selon la professeure Keda. La discussion était axée sur la question de l'identité culturelle dans le cadre imposé par la guerre et sur la manière dont l'Ukraine peut contribuer au système éducatif européen, le «processus de Bologne».

L'identité culturelle ukrainienne n'est pas seulement mise en péril par la guerre et la destruction massive de sites culturels et éducatifs, elle l'est aussi par la russification des territoires occupés par Moscou. Outre les excellentes contributions des chercheurs ayant participé à la conférence, celle de Stsiapan Stureika a été d'un grand intérêt dans ce contexte: l'historien travaille actuellement avec la diaspora à Vilnius afin d'établir une université biélorusse en exil pour maintenir et développer davantage l'orientation européenne de l'identité culturelle européenne, qui a été totalement éliminée dans le pays. Cet exemple nous montre qu'il est essentiel de promouvoir «l'europeanité» et d'opérer des rapprochements culturels avec l'Ukraine et d'autres pays d'Europe centrale et orientale menacés par l'impérialisme russe pour construire un avenir meilleur.

“Il est essentiel de promouvoir «l'europeanité» et d'opérer des rapprochements culturels avec l'Ukraine et d'autres pays d'Europe centrale et orientale menacés par l'impérialisme russe pour construire un avenir meilleur.”

Mon intervention portait sur la difficile et complexe histoire de l'Union européenne: née de l'imaginaire des résistants coincés dans des caves ou en prison, qui concevaient l'union politique de l'Europe comme un projet de paix contre la domination nazie en Europe, elle s'est poursuivie à travers un long processus d'unification surtout économique, avant de devenir une union politique, toujours en construction aujourd'hui.

J'ai également mentionné sa structure organisationnelle spécifique et complexe et la nécessité de trouver des compromis au niveau politique européen.

Ma recommandation au corps académique: que les fonds mis à disposition pour le processus d'adhésion de l'Ukraine bénéficient aussi aux initiatives culturelles et éducatives, et que les universités et les villes puissent également participer aux programmes spécifiques à l'Union pendant le processus d'adhésion (comme le programme-cadre de recherche, le programme Interreg, etc.).

Birgit Daiber
V, Allemagne (1989-1994)
bir.dai@hotmail.com



NOUVELLES DES MEMBRES DE L'AAD

L'HISTOIRE ET LA MISSION DE L'ACER CONFIRMENT LA VISION DE ROBERT SCHUMAN

Les députés élus au Parlement européen sont libres d'avoir de nouvelles idées; mais, dans le même temps, ils suivent les priorités définies par l'évolution des tendances macroéconomiques, et travaillent sur les différents dossiers dans les limites des règles fixées par leurs prédécesseurs. Compte tenu du temps nécessaire à la mise en œuvre des décisions de l'Union, c'est un luxe de pouvoir suivre de près un dossier précis au fil du temps et de pouvoir réellement influencer son évolution.

Lors de mon élection en 2004, j'étais sûre d'une chose: je voulais travailler sur un sujet important pour tous, l'énergie. J'ai eu la chance d'apprendre au contact de deux anciens députés européens remarquables, Rolf Linkohr et Gordon Adam. J'ai pu travailler en tant que rapporteure fictive sur de nombreux dossiers liés à l'énergie, dont le règlement (CE) no 713/2009 instituant l'ACER. Depuis lors, la commission ITRE du Parlement européen et l'ACER disposent d'un groupe de contact qui leur permet de suivre ensemble les progrès accomplis. Sur la base de ces travaux, en 2018, le Parlement européen m'a confié l'un des deux sièges dévolus aux députés européens au sein du conseil d'administration de l'ACER. J'y ai occupé les fonctions de membre et de vice-présidente, et j'en suis devenue la présidente pour la période 2024-2025. Le conseil d'administration compte plusieurs anciens députés européens: Paul Rübig, membre, mais aussi, par le passé, Romana Jordan, présidente, ainsi que Rebecca Harms et Britta Thomsen, suppléantes.

L'ACER est née de la confrontation de différentes opinions, dotées d'un poids considérable. Le nom de l'agence témoigne de ce conflit et du compromis qui en a découlé. Contrairement à d'autres agences, l'ACER ne porte pas le nom d'Agence «européenne» de l'énergie, mais «seulement» d'Agence pour la coopération des régulateurs de l'énergie. Elle compte deux conseils d'importance égale: d'une part, un conseil pour la coopération des régulateurs nationaux de l'énergie, qui travaille sur les règles et normes

communes, et d'autre part, le conseil d'administration, qui assure le fonctionnement global de l'agence, notamment les programmes de travail annuels et pluriannuels et la mise en œuvre de conditions de travail adéquates. Au cours des quinze dernières années, l'union européenne de l'énergie a été créée (sur la base de l'article du traité FUE relatif à la solidarité) et de nombreux actes législatifs ont été adoptés¹, tels que les règlements REMIT I et II², la révision du règlement instituant l'ACER, clôturée en 2019, ainsi que plusieurs recommandations du Conseil en 2023³. L'ACER a endossé de nouvelles responsabilités et travaille dans un contexte difficile avec des ressources limitées. Ces dernières années, l'Agence a connu de nombreux changements, pilotés et dirigés étroitement par le conseil d'administration. Comme dans de nombreuses autres organisations, la période de la COVID-19 a nécessité de nombreux changements dans les processus de travail et a entraîné leur numérisation rapide, ainsi que l'adaptation des formules de travail. Juste après, en 2022, a éclaté la première crise énergétique véritablement mondiale depuis de nombreuses décennies. L'Union a alors placé l'agence au cœur de sa réponse et celle-ci a concentré l'attention des responsables politiques et du grand public.

1 Ceux-ci représentent les trois grands piliers des travaux de l'agence: l'organisation du marché de l'électricité de l'Union, le cadre pour la décarbonation du gaz, et l'intégrité et la transparence du marché de l'énergie.

2 L'Agence a récemment intensifié considérablement ses activités de surveillance afin de suivre les conséquences de la crise énergétique (notamment les facteurs qui influencent les prix et la sécurité de l'approvisionnement électrique de l'Union) et en particulier de fournir une expertise, des données et des informations aux institutions de l'Union et aux États membres sur un large éventail de questions d'actualité (notamment en évaluant les mesures adoptées par les États membres – plus de 400 – pour faire face à la crise énergétique).

3 Le Conseil a entre autres confié à l'ACER la préparation et la publication quotidiennes de l'évaluation du prix du GNL et l'évaluation quotidienne du mécanisme de correction du marché du gaz.



Edith Herczog et Britta Thomsen (suppléante) à la réunion du conseil d'administration d'ACER AB du 25 juin 2024.

Cette crise a mis en évidence l'immense valeur et la résilience d'un marché européen de l'énergie qui se distingue par son degré élevé d'intégration. Dans le même temps, le système énergétique de l'Union est confronté aux changements les plus profonds depuis des décennies, qui le mettent face à davantage de difficultés et lui ouvrent davantage de perspectives que jamais auparavant. La définition de trajectoires claires de décarbonation et la mise en œuvre nécessaire d'une plus grande flexibilité dans les systèmes énergétiques ne sont que quelques-unes des nouvelles tâches qui incomberont prochainement à l'ACER. L'histoire de l'ACER, depuis sa fondation, suit le schéma résumé en une phrase par Robert Schuman le 9 mai 1950: «**L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.**»⁴ Je suis fière de participer à cette mission, qui vise à apporter lumière, chaleur et compétitivité à l'ensemble des Européens.

Edith Herczog
S&D, Hongrie (2004-2014)
mrs.edit.herczog@gmail.com

4 Le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, a proposé aux pays européens de créer une institution chargée de la gestion conjointe des ressources du charbon et de l'acier. Il a prononcé sa déclaration au Quai d'Orsay.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE L'AAD

L'AAD ACCUEILLE PRÈS DE 130 NOUVEAUX MEMBRES

Afin de présenter le travail de l'Association, Monica Baldi, Vice-présidente de l'AAD, et Elisabetta Fonck, Secrétaire générale de l'AAD, ont participé le lundi 15 avril 2024 à la [Cérémonie de levée du drapeau](#) sur le Parvis Louise Weiss et à la [Cérémonie de remise des médailles](#) aux députés européens sortants. De 15h00 à 16h00, une réunion informelle a été organisée avec les députés européens sortants. La Vice-présidente de l'AAD, Monica Baldi, et les représentants de l'Association ont également participé à la session d'information pour les députés sortants organisée par la Taskforce du PE pour les députés sortants le mercredi 6 mars 2024 à Bruxelles. Une deuxième session a été organisée le mardi 23 avril 2024 à Strasbourg.

Grâce à toutes les actions liées à la campagne de recrutement de l'AAD, l'AAD a recruté près de 130 nouveaux membres.

L'Association des anciens députés a publié un « Handbook for Outgoing and Former MEPs - A legacy of experiences to continue building the EU » qui fournit une assistance pratique aux députés quittant le Parlement et aux anciens députés. Notre objectif est de fournir des contacts au Parlement européen pour les questions administratives et juridiques relatives à la transition entre la vie de député et la vie post-parlementaire.

Une version numérique du manuel est disponible en anglais, français, allemand, espagnol, italien et polonais. Si vous êtes intéressé par le Manuel, veuillez contacter le Secrétariat de l'AAD via FormerMembers@europarl.europa.eu.



Séance d'information pour les MdPE sortants le 23 avril 2024 à Strasbourg.



Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD, Rainer Wieland, ancien vice-président du PE, et Elisabetta Fonck, secrétaire générale de l'AAD, à Strasbourg.



La vice-présidente de l'AAD, Monica Baldi, avec la MdPE et questeure du Parlement européen, Fabienne Keller.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'Association et découvrir l'expérience des anciens députés européens en tant que membres de l'Association des anciens députés ?

Découvrez-le ici !



Couverture du manuel de l'AAD



PARTICIPATION EN EUROPE

par **Monica Baldi** et **Michael Hindley**, publié par IUE et AAD



PARTICIPATION IN EUROPE

Un an avant les élections européennes de 2024, l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) a organisé à Florence, en collaboration avec l'Institut universitaire européen (IUE) et les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE), une conférence intitulée «L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?». Le recueil *Participation en Europe* rassemble les textes clés de l'événement, complété d'autres contributions provenant d'un large panel d'experts, d'universitaires et, surtout, de jeunes qui ont pu bénéficier de programmes tels que «PE au campus» et Erasmus+.

L'ouvrage est publié sous la direction de Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD, et de Michael Hindley, membre du conseil d'administration de l'AAD et coordinateur du programme «PE au campus».

Il constitue un modèle de dialogue intergénérationnel entre, d'une part, les jeunes citoyens et dirigeants de demain et, d'autre part, les législateurs, décideurs politiques, universitaires et archivistes expérimentés, ces derniers se concentrant sur les moments clés

du développement du projet européen. Dans le cadre de ce projet, des lycéens se sont lancés à la recherche de photos de famille et d'objets anciens remontant jusqu'à la Première Guerre mondiale, ce qui a permis de mettre en valeur des histoires personnelles et familiales dans les discussions sur les leçons à tirer du passé.

Les anciens députés au Parlement européen ont laissé de côté leurs divergences politiques pour se concentrer sur la promotion des valeurs européennes communes. Les réflexions critiques sont néanmoins abondantes. On lira notamment, sous la plume de Marco del Panta (secrétaire général de l'IUE), une comparaison entre les politiques d'austérité mises en place en réaction à la crise financière de 2007-2008 et le plan financier plus récent «Next Generation EU», élaboré pour faire face aux crises provoquées par la pandémie. L'économiste George Papaconstantinou (qui a brièvement été député au Parlement européen avant de devenir ministre grec des finances pendant la crise) poursuit sur ce fil conducteur et nous livre ses propres réflexions douloureuses sur les enseignements qui ont été tirés trop tard. Aujourd'hui professeur à l'École de gouvernance transnationale de l'IUE, il s'appuie sur son expérience pour préparer les étudiants et former les spécialistes aux contraintes et aux modalités de la prise de décision dans les «moments charnières des crises».

Mathilde Paoli, lycéenne italienne, propose un témoignage sur la «recherche de la citoyenneté européenne dans les fonds des AHUE», qui constitue un manifeste convaincant pour la poursuite de l'intégration. Elle y présente notamment des déclarations recueillies auprès de ses camarades, qui démontrent la valeur ajoutée de la citoyenneté européenne, définie comme suit :

«faire partie d'une communauté, partager des valeurs fortes et affronter les problèmes ensemble pour préparer un avenir meilleur.» Riccardo Debrilli, également étudiant, rend compte d'une conférence éclairante donnée par un ancien député, Richard Corbett, à des étudiants en master à l'université Luiss de Rome. D'anciens participants au programme Erasmus évoquent les expériences qui les ont fait évoluer et ont façonné leur vie, en leur permettant d'adopter de nouvelles façons de penser le monde et leur offrant des compétences réutilisables, des connaissances pratiques et des réseaux d'une valeur inestimable.

L'engagement des citoyens par l'éducation et la culture est perçu comme essentiel pour favoriser un sentiment d'identité et d'appartenance européennes. Si les compétences des États membres et le nationalisme galopant limitent le développement de ce sentiment, la présente publication montre que les programmes de sensibilisation mis en place par l'IUE et les AHUE ou dans le cadre de «PE au campus» portent leurs fruits à tous les niveaux de l'éducation. Entre-temps, le programme Erasmus+ se renforce, tout comme les plus récentes initiatives Corps européen de solidarité et Citoyens, égalité, droits et valeurs. Il est donc d'autant plus triste que le Royaume-Uni ne participe plus à ces programmes favorisant le dialogue entre les peuples, qui est si important pour la coexistence pacifique. Les anciens députés britanniques pro-européens vivent dans l'espoir que leurs jeunes compatriotes puissent un jour y participer pleinement de nouveau.

Julie Ward

S&D, Royaume-Uni (2014-2020)
julie4nw@gmail.com



LA MONÉTISATION DES DONNÉES

par **Michael Detjen** et **Rudolf Tillig**, publié par Frank & Timme Verlag



À l'époque, l'émergence de plateformes telles que Skype a fait le bonheur des férus de communication, qui ont enfin pu téléphoner et échanger des SMS avec le monde entier, de manière quasi gratuite et en toute simplicité, sans se soucier de leur facture téléphonique. Peu après, il a été possible de transmettre des images. Avec WhatsApp, le cyberspace a une nouvelle fois radicalement changé.

Le développement des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Instagram a, en dernière analyse, profondément modifié les modes de communication. Ils permettent de partager et de commenter facilement des textes, des images et des vidéos ou encore d'exprimer ses opinions.

Ces possibilités ont toutefois repoussé à l'arrière-plan la finalité première de tous ces outils, dont les utilisateurs n'avaient même pas conscience ou dont ils minimisaient

les effets, au motif qu'ils n'avaient rien à cacher. Objectivement, il n'y avait de toute façon qu'une alternative: se contenter d'accepter les fameuses «règles relatives à la protection des données» ou renoncer définitivement à communiquer avec le reste du monde. Ce dilemme persiste sous de nombreuses formes. Des géants de la technologie, dont l'influence s'étend à l'échelle mondiale, ont mis la main sur absolument tout ce qui se laisse transformer en espèces sonnantes et trébuchantes.

Dans leur article intitulé «Die Monetarisierung von Daten: Warum individuelle Eigentumsrechte dringend erforderlich sind» (La monétisation des données: pourquoi il est urgent de garantir le droit de propriété individuel) publié dans l'ouvrage «Digitalisierung und Digitalität», Michael Detjen et Rudolf Tillig ont mis le doigt sur la plaie. Ils y mettent au jour une atteinte flagrante au principe de parité (certes rarement respecté dans le capitalisme): les utilisateurs mettent à disposition la quasi-totalité de leurs données personnelles pour avoir, en maigre contrepartie, le droit de communiquer (gratuitement, en règle générale - pour l'instant!). Ils comparent cette situation à celle dans laquelle se trouvait, au XIXe siècle, le corps ouvrier naissant vis-à-vis des propriétaires d'usines, et militent donc en faveur de solutions équitables pour la compensation financière de la vente de données à caractère personnel à des tiers. Les auteurs n'en précisent pas la forme, mais indiquent qu'en raison

de l'asymétrie de pouvoir entre les détenteurs et les utilisateurs de données, des solutions au cas par cas ne sont guère envisageables. Dans le prolongement de la précédente comparaison, ils misent sur un «mouvement ouvrier 2.0», qui viserait, en l'occurrence, à négocier non pas la valeur de la force de travail, mais celle des données individuelles, et qui devrait aboutir à une convention collective.

Le sujet est plus que jamais d'actualité et les environnements qui donnent lieu à ces «vols de données» se multiplient de façon exponentielle: les réseaux sociaux, les places de marché en ligne, mais aussi les constructeurs automobiles tels que Tesla. Selon Tillig et Detjen, les violations du droit de propriété, de la protection des données et du droit d'auteur sont généralisées. Les citoyens comme les responsables politiques doivent agir de manière effective pour y mettre un terme. Une réglementation ne peut avoir d'effets que si elle est adoptée à l'échelon supranational, à l'instar du pacte mondial des Nations unies, ou au moins au niveau de l'Union. Il faut agir vite face à la progression galopante des systèmes d'IA. Il est impératif de bien comprendre les problématiques en jeu et de redéfinir la valeur de l'individu en tenant compte des droits de l'homme. L'article arrive à point nommé.

Dr Paul Rübige
PPE, Autriche (1996-2019)
office@paulruebig.eu

IN MEMORIAM



Sérgio RIBEIRO

☞ 29 avril 2024

GUE/NGL, Portugal (1990-1999, 2004-2005)

Il a été membre portugais du Parlement européen. Au niveau national, M. Ribeiro a représenté *Coligação Democrática Unitária (PCP-PEV)*.



Marie-Françoise GARAUD

☞ 22 mai 2024

NI, France (1999-2004)

Elle a été membre française du Parlement européen. Au niveau national, Mme Garaud a représenté *sans étiquette*.



Josep E. PONS GRAU

☞ 12 juin 2024

PSE, Espagne (1986-1999)

Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Pons Grau a représenté *Partido Socialista Obrero Español*.



Frederik A.A. WILLOCKX

☞ 15 juin 2024

PSE, Belgique (1994-1999)

Il a été membre belge du Parlement européen. Au niveau national, M. Willockx a représenté *Socialistische Partij*.

IN MEMORIAM



Richard J. COTTRELL

☞ 18 juillet 2024
DE, Royaume-Uni (1979-1989)

Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M. Cottrell a représenté *Conservative and Unionist Party*.



Inés AYALA SENDER

☞ 25 juillet 2024
S&D, Espagne (2004-2019)

Elle a été membre espagnole du Parlement européen. Au niveau national, Mme Ayala Sender a représenté *Partido Socialista Obrero Español*.



Pedro MARSET CAMPOS

☞ 7 août 2024
GUE/NGL, Espagne (1994-2004)

Il a été membre espagnole du Parlement européen. Au niveau national, M. Maset Campos a représenté *Izquierda Unida*.



Predrag Fred MATIĆ

☞ 23 août 2024
S&D, Croatie (2019-2024)

Il a été membre croate du Parlement européen. Au niveau national, M. Matic a représenté *Socijaldemokratska partija Hrvatske*.

VOUS OBTENEZ CE QUE VOUS VOTEZ



© Adobe Stock

CONSTRUIRE L'AVENIR DE L'EUROPE

L'Union européenne a traversé une période extrêmement agitée ces cinq dernières années, de la pandémie de COVID-19 à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que le choc énergétique, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt qui en ont résulté, sans oublier l'incidence croissante des changements climatiques et l'urgence grandissante de la lutte contre leurs effets, mais aussi l'accélération de la transition numérique. Grâce à l'action coordonnée et déterminée de l'Union dans différents domaines, de la santé à la finance, en passant par la sécurité et la défense, nous avons pu relever les nombreux défis auxquels nous avons été confrontés et nous avons prouvé encore une fois qu'ensemble, nous sommes plus forts.

“Nous avons convenu que l'aide à l'action en faveur du climat restera la priorité absolue pour le groupe BEI. Nous continuerons à consacrer plus de la moitié des financements annuels du groupe à l'action pour le climat et à soutenir des investissements à hauteur d'au moins 1 000 milliards d'euros dans des projets écologiques jusqu'en 2030.”

Le groupe BEI a été d'un intérêt vital dans la mobilisation des ressources à investir dans nos priorités communes. L'évolution du paysage politique et économique impliquera que nous continuions à investir à très grande échelle dans les années à venir. Les dirigeants européens ont ainsi unanimement exprimé le vœu que le groupe BEI joue un rôle encore plus important pour combler le déficit d'investissement de l'Europe, en vue de renforcer sa productivité,



sa cohésion sociale et territoriale, son action en faveur du climat, de la paix et de la sécurité, ainsi que son autonomie stratégique ouverte; afin qu'elle puisse répondre aux défis mondiaux et que sa voix porte davantage dans le nouveau contexte géopolitique.

moins 1 000 milliards d'euros dans des projets écologiques jusqu'en 2030. Il s'agit non seulement de la bonne démarche à adopter, étant donné que nous voulons tous une planète vivable pour nous-mêmes et nos enfants, mais cela sert aussi nos intérêts, à savoir réduire les factures énergétiques des ménages, augmenter la compétitivité des entreprises européennes et protéger nos économies des chocs sur les prix de l'énergie auxquels nous avons assisté à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine. Nous avons également décidé que le groupe BEI renforcerait son soutien à la numérisation et aux nouvelles technologies, en lançant un programme de technologies stratégiques de l'UE, fonds destiné à financer des domaines tels que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, les microprocesseurs et les sciences de la vie. En effet, nous savons tous que notre prospérité future repose sur l'innovation et la croissance de la productivité, qui nécessitent une augmentation importante de nos investissements dans les technologies de demain. La liste des priorités comprend également un soutien accru à l'agriculture et à la bioéconomie. Les agriculteurs européens savent déjà qu'ils

peuvent compter sur la banque de l'Union européenne. Des [projets d'irrigation en Grèce](#) à un accès facilité aux financements pour [l'agriculture roumaine](#), le groupe BEI a déjà développé une expertise considérable dans ce domaine, avec d'autres initiatives phares à venir. En outre, nous sommes évidemment déterminés à contribuer à une politique de cohésion moderne, la troisième branche des trois «C» avec le climat et la compétitivité.

La cohésion consiste à ouvrir de nouvelles perspectives là où se trouvent les talents. C'est pourquoi nos actionnaires ont accepté que la BEI continue à consacrer près de la moitié de ses financements annuels à des projets dans les régions de l'Union présentant un faible revenu par habitant. Il s'agit non seulement d'une politique rationnelle, essentielle pour relever les défis économiques tels que les pénuries de compétences, mais aussi d'une bonne politique, car l'inégalité des chances peut être instrumentalisée pour susciter le ressentiment des électeurs. Le besoin d'équité et de justice ne s'applique pas seulement entre les États membres, mais aussi à l'intérieur de chaque pays. Par conséquent, nous avons convenu avec nos actionnaires de redoubler d'efforts pour soutenir les investissements dans les infrastructures sociales, notamment en matière de santé, d'éducation et de formation, et dans le logement, tous ces domaines faisant partie des principaux enjeux communs à tous les États membres.

Bien sûr, aucun de ces objectifs ne peut être atteint dans un climat d'insécurité. L'instabilité géopolitique a encore accru l'urgence de renforcer le soutien à la défense et à la sécurité

de l'Europe. Après de vastes consultations avec nos principaux actionnaires, [la BEI a déjà remanié son cadre](#) pour les prêts aux technologies et aux infrastructures à double usage, tout en préservant sa capacité de financement, conformément au mandat unanime que nous avons reçu des dirigeants européens.

“L'instabilité géopolitique a encore accru l'urgence de renforcer le soutien à la défense et à la sécurité de l'Europe.”

Le groupe BEI est fermement résolu à accélérer le déploiement de services de financement et de conseil qui renforceront les capacités de dissuasion de l'Europe – qu'il s'agisse de [ports pour nos marines](#), de [drones](#) ou de [satellites](#) de reconnaissance. Toutefois, la sécurité s'étend bien au-delà de ces sujets: il s'agit aussi de garantir la paix et la prospérité dans notre voisinage, ainsi que l'adaptation au réchauffement planétaire. Au-delà de nos frontières, le groupe BEI concentrera ses activités sur l'Ukraine et le bon déroulement du processus d'élargissement, ainsi que sur des interventions visant des effets concrets dans le voisinage de l'Europe. L'Europe n'est pas seule au monde et c'est pour cette raison que les investissements dans le continent africain, qui est notre voisin, et dans d'autres projets promus par l'initiative «Global Gateway» de l'Union seront soutenus, car ils contribueront concrètement à notre bien-être collectif.

De plus, en tant que branche financière de l'Union, le groupe BEI jouera à l'avenir un rôle bien plus actif dans l'introduction de nouveaux instruments financiers qui serviront d'éléments de base pour approfondir notre union des marchés des capitaux.

Qu'il soit de gauche, de droite ou centriste, aucun gouvernement européen n'est heureux de voir nos innovateurs les plus prometteurs quitter l'Europe car ils ne trouvent pas de financement sur place pour développer leur activité.

À l'avenir, **nous devons mieux faire fructifier le capital de l'Europe** et, à cet effet, nous devons achever notre marché unique et établir une véritable union des marchés des capitaux. Les domaines susmentionnés orienteront les décisions d'investissement pour les années à venir. Leur approbation unanime par les gouvernements actionnaires de la BEI souligne que, malgré le bruit des campagnes électorales souvent tendues, les gouvernements européens peuvent rester unis dans leur diversité et s'engager à construire un avenir commun, dans un esprit d'unité, de détermination et de solidarité. Surtout, le consensus dégagé prouve que de bonnes mesures ne seront pas entravées par des manœuvres politiques. L'Union européenne est parvenue à surmonter des moments difficiles depuis sa création. Nous avons su faire face à des défis sans précédent ces dernières années. Ensemble, nous réussirons, quoi que l'avenir nous réserve, à renforcer l'Europe en tant que symbole de paix, de prospérité et des droits de l'homme dans le nouveau monde qui est en train de se bâtir.

Nadia Calviño

Présidente de la Banque européenne d'investissement

LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION ET LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES CIBLENT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024

Du 6 au 9 juin 2024, des centaines de millions d'Européens se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen. Pour les Européens, il s'agit de l'exercice essentiel de leurs droits démocratiques fondamentaux. Néanmoins, pour divers acteurs externes hostiles, les élections représentent l'occasion de compromettre la démocratie et ses processus. Les manipulations de l'information et les ingérences étrangères font partie des tactiques les plus souvent utilisées pour affaiblir les valeurs européennes, semer la méfiance et polariser les discours dans la société.

Comme l'a souligné Josep Borrell, vice-président de la Commission et haut représentant de l'Union avant les élections européennes, « nous devons protéger ce processus électoral et, plus largement, le débat public européen contre les acteurs étrangers malveillants qui souhaitent l'échec de l'Europe. »

À cet égard, il importe de comprendre que les manipulations de l'information et les ingérences

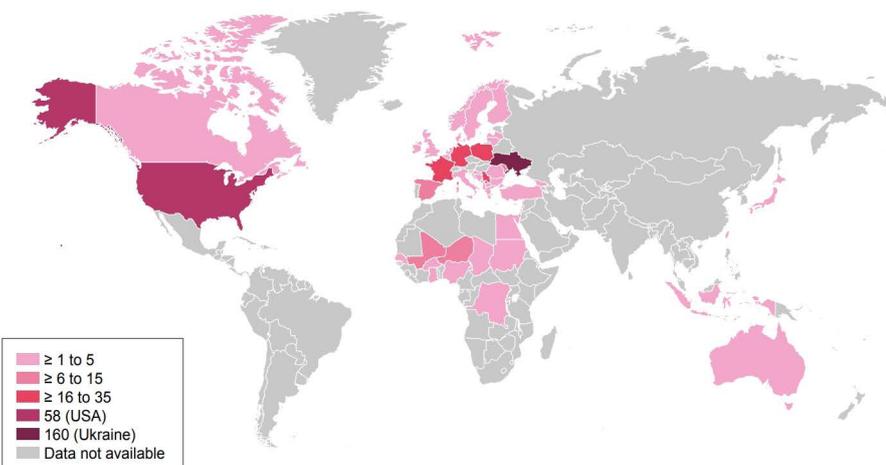
étrangères ciblant les élections se placent dans le temps long et commencent longtemps avant le vote proprement dit. Il s'agit d'un processus d'ingérence complexe et de longue haleine, qui alimente des récits pernicieux et trompeurs, et empoisonne le débat public – tout cela avant, pendant et après le scrutin.

En s'appuyant sur les enseignements tirés des précédentes élections européennes, le SEAE a commencé dès 2019 à soutenir les efforts du Parlement pour garantir l'intégrité des élections européennes de 2024. La plupart des activités de lutte contre les manipulations de l'information et les ingérences étrangères ont été menées en continu depuis cette date. La boîte à outils FIMI de l'Union européenne, qui couvre quatre grands domaines, de l'appréciation de la situation jusqu'à la réponse diplomatique, comprend un large éventail d'instruments qui, utilisés de concert, constituent un cadre solide et global pour lutter contre les manipulations de

l'information et les ingérences étrangères, notamment durant les élections. Comme indiqué dans les [conclusions du Conseil](#) sur la résilience démocratique, la boîte à outils FIMI contribue de manière significative à une approche globale, en garantissant des réponses coordonnées et en renforçant la résilience globale de l'Union. Sur cette base, les activités du SEAE autour des élections reposent sur quatre piliers fondamentaux: une meilleure appréciation de la situation; une amélioration de la sensibilisation et du renforcement de la résilience; une coopération et une préparation interinstitutionnelles renforcées; et une coopération accrue avec les États membres de l'Union, notamment par l'intermédiaire du système d'alerte rapide ([SAR](#)).

Principales observations

Dans les mois précédant les élections, l'écosystème russe de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère a essayé de polluer de manière systématique et répétitive l'espace de l'information. Son objectif était de diffuser des récits qui discréditaient certains candidats ou partis et en promouvaient d'autres, et ainsi de saper la légitimité du processus électoral lui-même voire de susciter la méfiance envers le principe des élections. Dans un ensemble d'articles publié par le site internet [EUvsDisinfo](#), le SEAE a exposé des tactiques, des techniques et des procédures clés employées par les manipulateurs et les organes de désinformation pro-Kremlin pour compromettre les élections européennes.



Pays ciblés par des incidents de FIMI observés par le SEAE en 2023 © 2e rapport du SEAE sur les menaces de manipulation et d'interférence de l'information étrangère, 2024.

Ces manœuvres visaient à [calomnier les dirigeants](#); à susciter la méfiance, à semer le doute et à créer des divisions; à inonder les réseaux sociaux de mensonges pour essayer de retourner l'opinion publique contre l'Ukraine; à attribuer les défaillances de la Russie à l'UE, pour détourner l'attention de la réalité de la Russie sous Poutine; et enfin à remettre en cause les résultats et à creuser les divisions.

Tout au long de la période des élections européennes, le SEAE, en collaboration avec la Commission et le Parlement, n'a détecté aucune tentative de grave manipulation de l'information, capable de perturber ou de menacer sérieusement les élections, que ce soit dans les jours précédant le vote, lors du vote, du 6 au 9 juin, ou dans la période suivant immédiatement le scrutin. Néanmoins, conformément aux prévisions et aux préparations faites en ce sens, la période a été marquée par une augmentation des incidents de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère. L'écosystème russe de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère a augmenté son activité, qui a culminé du 6 au 9 juin, soit dans les 72 heures précédant la fermeture des bureaux de vote. Les conclusions du [deuxième rapport du SEAE sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère vont également dans ce sens](#).

Au cours des jours de vote, la [campagne Doppelgänger](#) pro-Kremlin a intensifié ses activités pour tenter d'influencer les élections européennes. L'écosystème russe a usurpé l'identité d'organes de presse renommés pour publier et diffuser plus largement des articles au



contenu polémique, en vue d'exploiter les tensions politiques dans les États membres, de promouvoir l'euroscpticisme et de compromettre des entités politiques ainsi que des gouvernements ciblés, tout en prétendant en soutenir d'autres.

Les acteurs et les réseaux de la désinformation investissent dans des efforts à long terme pour éroder la confiance dans les institutions et les processus démocratiques, ainsi que pour fausser le débat public.

“Tout au long de la période des élections européennes, le SEAE, en collaboration avec la Commission et le Parlement, n’a détecté aucune tentative de grave manipulation de l’information, capable de perturber ou de menacer sérieusement les élections, que ce soit dans les jours précédant le vote, lors du vote, du 6 au 9 juin, ou dans la période suivant immédiatement le scrutin.”

Ces élections européennes ont considérablement mis à l'épreuve notre résilience et notre préparation aux manipulations de l'information, aux ingérences étrangères et à la désinformation.

Les institutions européennes étaient très bien préparées grâce à une [excellente coopération interinstitutionnelle](#), qui a permis une solide appréciation de la situation, un partage de l'information et la mise en place de systèmes en cas de besoin d'une action coordonnée contre des tentatives d'ingérence à plus grande échelle.

Par conséquent, le SEAE continuera de lutter contre la manipulation de l'information et de l'empêcher, en étroite collaboration avec les institutions européennes, les États membres et d'autres partenaires, ainsi que, plus largement, avec l'ensemble des acteurs de la société civile luttant contre les manipulations de l'information et les ingérences étrangères, notamment le groupe [FIMI-ISAC](#) récemment créé.

Stefano Sannino

*Secrétaire général
Service européen pour l'action
extérieure
Stefano.SANNINO@eeas.europa.eu*

QUI POUR REPRÉSENTER LA FRANCE AU CONSEIL EUROPÉEN ?

La France vit actuellement une situation politique inédite qui devrait avoir des répercussions inattendues sur sa représentation au sein du Conseil européen. La question se pose de savoir qui va représenter la France au Conseil européen ?

Le représentant actuel de la République française au Conseil européen est le président de la République en application d'une pratique remontant au président Valéry Giscard d'Estaing qui a créé le Conseil européen à Paris le 10 décembre 1974 en le substituant aux anciens « sommets européens ».

A l'époque, les Sommets européens étaient composés des chefs de gouvernement et lorsque la question était posée au président Giscard d'Estaing qui était chef de l'Etat, il répondait : « je suis le chef du gouvernement car je le préside ».

Or, les principes démocratiques de l'Union européenne exigent désormais que les représentants des Etats au Conseil européen soient démocratiquement responsables : ce qui n'est pas le cas du président de la République française.

Les exigences démocratiques de l'Union européenne sont prévues dans le Traité sur l'Union européenne (TUE), au titre II relatif aux principes démocratiques et, s'agissant du Conseil européen et du Conseil, l'article 10-2 alinéa 2 du TUE précise que : « Les États membres sont représentés au Conseil européen par leur chef d'Etat ou de gouvernement et au Conseil par leurs gouvernements, eux-mêmes démocratiquement responsables, soit devant leurs



parlements nationaux, soit devant leurs citoyens ». Or, l'article 67 de la constitution française stipule que le président de la République « n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité » : cet article confirme un ancien principe d'irresponsabilité du chef de l'Etat qui nous vient des républiques précédentes et même de la monarchie : « le Roi ne peut mal faire ».

Ce principe général d'irresponsabilité souffre de deux exceptions : poursuite devant la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité (article 53-2 de la constitution) et destitution prononcée par le Parlement constitué en Haute cour (majorité des 2/3 des inscrits) « en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat » (article 68 de la constitution) qui ne vise donc pas les actes politiques.

De ce fait, n'étant démocratiquement responsable ni devant le Parlement national, ni devant les citoyens, le président de la République ne peut pas, à mon

avis, représenter la France au Conseil européen. Seul, le chef du gouvernement, c'est-à-dire le Premier ministre, qui, avec son gouvernement, est démocratiquement responsable devant l'Assemblée nationale peut, en l'état actuel de la constitution et du respect des exigences démocratiques du fonctionnement de l'UE, représenter la République française au Conseil européen. A titre anecdotique, la République française a été représentée au Conseil européen par son président, ce, sans interruption depuis la création du Conseil européen le 10 décembre 1974 sauf au cours des trois périodes de cohabitation (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002) pendant lesquelles l'on a vu cette situation singulière où la France se présentait aux réunions du Conseil européen et, donc, aux conférences de presse qui suivaient, avec deux représentants : le chef de l'Etat et le chef du gouvernement.

Historiquement et politiquement jamais personne n'a voulu contester à la France cette pratique.

Mais, trois éléments politiques majeurs sont intervenus depuis l'époque des cohabitations où la France se présentait au Conseil européen avec deux représentants

- depuis le Traité de Lisbonne de 2009, un Etat ne peut être représenté au Conseil européen que par une seule personnalité : qui ce sera ? président de la République ou Premier ministre ?

- le résultat du scrutin européen du 9 juin 2024 en France contient un message de souhaits d'avoir de nouvelles orientations européennes moins fédéralistes : comment le chef de l'Etat français peut-il politiquement continuer à prendre des orientations politiques au sein du Conseil européen hors de tout contrôle démocratique sans prendre en considération le résultat de l'élection européenne en France ? ;

"N'étant démocratiquement responsable ni devant le Parlement national, ni devant les citoyens, le président de la République ne peut pas, à mon avis, représenter la France au Conseil européen."

- de nombreux sujets se traitent au sein du Conseil européen (agriculture, industrie, commerce, énergie, budget, frontières, immigration, sécurité etc...) qui relèvent du gouvernement des Etats et qui ne peuvent plus être qualifiés, s'agissant de la France « d'affaires étrangères relevant de la pratique du domaine réservé du président de la République française ».

Ainsi donc qui va représenter la France au Conseil européen ? : espérons que les deux titulaires des plus hautes charges politiques de la République française sauront proposer et trouver une solution. Les affaires européennes ne sont plus des affaires étrangères.

Jean-Pierre Audy

PPE, France (2005-2014)

audyjp@yahoo.fr

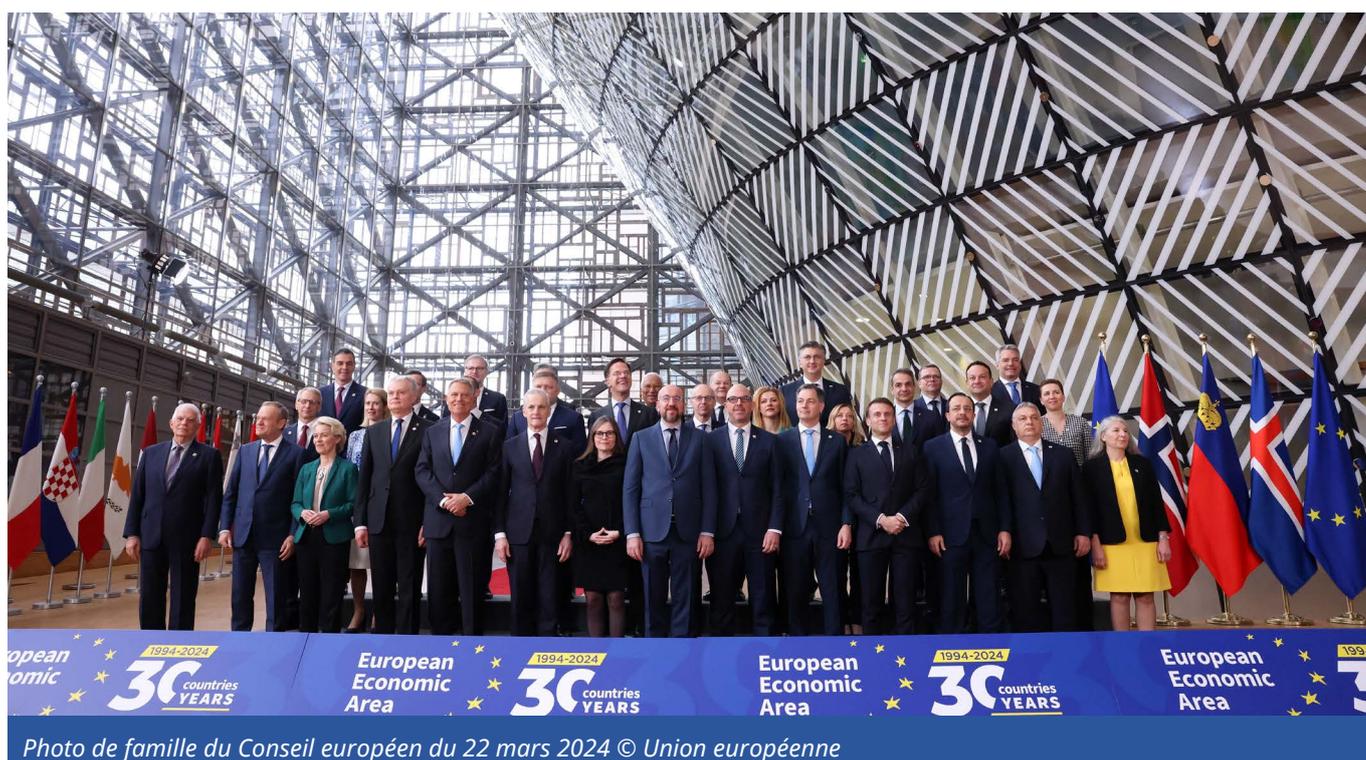


Photo de famille du Conseil européen du 22 mars 2024 © Union européenne

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS AU ROYAUME-UNI DEPUIS LA SORTIE DE L'UE

Le parti travailliste remporte 412 des 650 sièges de la Chambre des communes en obtenant seulement 34 % des voix.

Le système électoral britannique (scrutin uninominal majoritaire à un tour) a pour conséquence que les partis remportant le plus de voix obtiennent toujours un nombre disproportionné de sièges. Ce déséquilibre est particulièrement prononcé cette fois-ci en raison de l'effondrement massif de la part des voix recueillies par les conservateurs (atteignant 24 % seulement, ce qui leur donne droit à 121 sièges) ainsi que du nombre inhabituellement élevé de voix en faveur de plus petits partis, comme les libéraux-démocrates, le parti Reform UK (succédant au parti UKIP), les Verts et quelques candidats indépendants pro-Gaza. Parmi eux, seuls les libéraux-démocrates ont remporté un nombre important de sièges (72), en partie grâce aux travaillistes qui leur ont «donné» leurs voix dans les circonscriptions au sein desquelles ils avaient le plus de chances de battre le candidat conservateur. Dans un contexte de montée des partis d'extrême droite en Europe, il convient de souligner que le parti Reform UK a remporté 14 % des voix (mais seulement 5 sièges). En Écosse, les indépendantistes du Parti national écossais n'ont obtenu que 9 sièges.

En 2019, les conservateurs avaient remporté une large majorité de sièges avec 43 % des voix, alors que 53 % des électeurs avaient voté pour les divers partis demandant un nouveau référendum qui aurait pu arrêter le Brexit. Cette fois-ci, 60 % des électeurs ont voté pour ces partis, et plus des quatre cinquièmes des nouveaux députés s'étaient opposés au Brexit lors

du référendum de 2016. Dans la nouvelle configuration du Parlement, la prédisposition naturelle pro-européenne de la plupart des députés est un signe positif. Cela ne signifie toutefois pas que le Royaume-Uni posera prochainement sa candidature pour réintégrer l'Union européenne.

désormais que le Brexit était une erreur (selon certains sondages, plus de 60 % de la population serait en faveur d'un retour dans l'Union si un référendum avait lieu maintenant); pas plus que les travaillistes, qui craignaient encore de perdre des voix dans les endroits traditionnellement à leurs couleurs qui avaient soutenu le Brexit.

“En 2019, les conservateurs avaient remporté une large majorité de sièges avec 43 % des voix, alors que 53 % des électeurs avaient voté pour les divers partis demandant un nouveau référendum qui aurait pu arrêter le Brexit. Cette fois-ci, 60 % des électeurs ont voté pour ces partis.”

Lors de la campagne électorale, le Brexit est resté un sujet tabou. Les conservateurs n'ont pas fait mention de leur «réussite», car l'opinion publique estime

Le parti travailliste n'a pris aucun engagement concernant un retour dans l'Union, et a déclaré ne pas prévoir de rejoindre l'union douanière ou le marché unique.



© Adobe Stock

Il a en revanche déclaré qu'il souhaitait une «relation améliorée et ambitieuse avec [ses] partenaires européens». Il aura notamment pour objectif de:

- réduire les barrières commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union causées par les lacunes de l'accord de libre-échange négocié par Boris Johnson. Cela impliquerait, entre autres, un accord vétérinaire, une reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, des dispenses de visa pour les artistes en tournée (notamment les musiciens et les acteurs) et des alignements de réglementation;

- devenir membre associé ou observateur de certaines agences de l'Union telles qu'Europol;

- négocier un accord de sécurité avec l'Union, ce qui pourrait être pertinent au vu de la situation en Ukraine et particulièrement si Donald Trump est réélu à la tête des États-Unis. Cela inclurait la sécurité au sens large: pas uniquement la coopération militaire, mais aussi les sanctions, la cybersécurité, la lutte contre le terrorisme, contre les trafiquants et contre le réchauffement climatique, etc.;

- tirer parti de l'engagement commun afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050, en coopérant sur les questions relatives au climat et à l'énergie (vraisemblablement en mettant en place des interconnecteurs énergétiques transfrontaliers et des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières).

La réalité pourrait toutefois forcer le gouvernement travailliste à aller plus loin. Le plus grand défi auquel celui-ci fait face est l'économie et l'état catastrophique des finances publiques.



“Le silence sur le Brexit lors de la campagne électorale a permis d’éviter qu’il devienne une question conflictuelle de premier plan entre les deux partis principaux, ce qui aurait pu inciter chacun à camper sur ses positions.”

Avec des niveaux de dette et de taxes jamais vus depuis les années 1940, la campagne électorale a été marquée par les débats sur la possibilité de dépenser ou d'économiser quelque 3 ou 4 milliards de livres sterling supplémentaires ici et là; mais ces chiffres sont éclipsés par les 40 milliards de recettes fiscales perdues par an à cause du Brexit. De manière similaire, si les travaillistes veulent stimuler la croissance économique, ils ne peuvent pas ignorer la perte d'échanges commerciaux, les coûts supplémentaires pour les entreprises et la baisse de 5 % du PIB entraînés par la sortie du marché unique.

Si la réalité force le gouvernement travailliste à aller plus loin et à vouloir s'aligner totalement sur les normes du marché unique ou

à rejoindre l'union douanière, il constatera que sa démarche est appréciée. Le silence sur le Brexit lors de la campagne électorale a permis d'éviter qu'il devienne une question conflictuelle de premier plan entre les deux partis principaux, ce qui aurait pu inciter chacun à camper sur ses positions.

Au lieu de cela, il pourrait avoir permis à l'opinion publique d'évoluer inexorablement vers une position favorable à un retour dans l'Union. Si c'est le cas, les avancées plus modestes devraient certainement être plus faciles à réaliser.

Richard Corbett

*PSE (1996-2009), S&D (2009-2019),
Royaume-Uni
rc@richardcorbett.org.uk*

ENSEIGNEMENTS DE L'EUROPE POUR LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES – UN REGARD DEPUIS WASHINGTON



© Adobe Stock

Près de la moitié de la population mondiale aura l'occasion de voter en 2024, du Bangladesh en janvier au Ghana en décembre. Outre l'Union européenne, plus de 60 pays appellent leurs électeurs à se rendre aux urnes, et plus de 1 milliard de personnes dans le monde ont déjà voté cette année. Les changements mis en œuvre en 2024 par les citoyens du monde entier auront des répercussions pour les générations à venir, et les thèmes récurrents se précisent déjà, en particulier pour les démocraties représentatives qui partagent les mêmes valeurs, telles que l'Europe et les États-Unis. Parmi les enseignements à tirer, notons que le fait d'être le candidat sortant, de quelque bord politique que ce soit, ne confère plus aucun avantage, bien au contraire. Qu'il est dangereux de tenir pour acquise la santé de nos institutions démocratiques. Et enfin, que les acteurs étrangers et la désinformation sont désormais des aspects courants du processus électoral. Nous avons vu que dans l'Union européenne, au Royaume-Uni et en France, une partie importante des électeurs se sont rendus aux urnes avec le sentiment profond que leur gouvernement

avait échoué. L'incertitude à l'échelle mondiale, provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la guerre à Gaza et l'instabilité économique, entraîne le mécontentement des électeurs. C'est le dirigeant ou le parti politique en place qui est tenu pour responsable, ce qui permet souvent à des courants politiques marginaux ou extrémistes de gagner en influence, même s'ils ne remportent pas la majorité des sièges ou ne sont pas en mesure de former des coalitions pour gouverner. Aux États-Unis, le président en exercice Joe Biden se trouvait confronté à une défaite électorale quasi certaine avant de se retirer de la course.

La vice-présidente Kamala Harris, nouvelle candidate du Parti démocrate, doit aujourd'hui trouver un équilibre difficile entre la défense de certaines des politiques de l'administration

Biden qui séduisent les électeurs et la prise de distance avec d'autres politiques. Pendant ce temps, l'équipe de campagne de Donald Trump s'en prend à elle comme si elle avait été présidente ces trois dernières années. Dans les États décisifs pour le résultat de cette élection, comme la Pennsylvanie ou le Michigan, les électeurs devront répondre à la question: «Votre situation est-elle meilleure qu'il y a quatre ans?». Si un grand nombre d'électeurs répondent non, Kamala Harris en subira les conséquences politiques, comme si elle était présidente en exercice. Conséquence directe de la nervosité palpable des électeurs: un contexte électoral qui permet à des partis extrémistes, qui prétendent offrir des solutions simples à des problèmes complexes, de faire entendre et de propager leur message.

De plus en plus de citoyens sont prêts à payer le prix de l'érosion des institutions démocratiques s'ils pensent obtenir en échange une société qui leur offre sécurité économique et physique. En Europe, ce message se fonde souvent sur les théories liées à l'immigration et au déplacement, et il en va de même aux États-Unis.

“Conséquence directe de la nervosité palpable des électeurs: un contexte électoral qui permet à des partis extrémistes, qui prétendent offrir des solutions simples à des problèmes complexes, de faire entendre et de propager leur message.”

Alors que, par le passé, les idéologies marginales étaient reléguées à la périphérie du discours politique, elles font aujourd'hui partie intégrante de la vie politique des démocraties

occidentales et constituent un dogme politique toléré et considéré comme normal. Cette vision du monde s'accompagne souvent d'une acceptation de la violence politique comme moyen d'arriver à ses fins. Alors que nous entrons dans la dernière ligne droite de la période électorale aux États-Unis, les menaces de violence à l'encontre des candidats, des administrateurs électoraux et même des bénévoles des bureaux de vote ont atteint un niveau inédit. Ces tendances alarmantes s'accompagnent d'une augmentation du nombre d'électeurs éprouvant des doutes quant à l'intégrité de notre système électoral et à l'inviolabilité du vote, les institutions les plus fondamentales d'une démocratie représentative.

Comme nous l'avons vu très clairement lors des élections législatives européennes de juin, des acteurs étrangers malveillants tels que la Russie, la Corée du Nord, l'Iran et la Chine ont utilisé avec succès les médias sociaux pour alimenter le mécontentement dont il est question plus haut. Au cours d'un débat très controversé au Congrès américain au sujet de l'aide supplémentaire en faveur de l'Ukraine, la désinformation russe a si bien fonctionné que plusieurs membres de la Chambre des représentants ont cité textuellement des messages diffusés par des acteurs

russes sur les réseaux sociaux. Nous sommes tous exposés à des contenus non contrôlés qui prennent la forme d'images modifiées, de propagande sans filtre, de récits falsifiés et de voix off générées par l'IA. La seule manière de nous en protéger, c'est de nous assurer que le grand public est suffisamment éduqué et sait faire preuve de discernement.

Néanmoins, les élections européennes ne livrent pas seulement des enseignements décourageants: les citoyens se mobilisent, ils prennent au sérieux les responsabilités liées à la citoyenneté et ils voient leur vote comme un moyen de lutter contre les mouvements antidémocratiques. Il semble fort probable que le taux de participation aux élections de novembre aux États-Unis atteigne le niveau le plus élevé des dernières décennies, comme c'était le cas en juin dans l'Union européenne. Et c'est peut-être le message le plus important que nous a jusqu'ici livré 2024, année électorale sans précédent.

Peter M. Weichlein

*Président de
l'Association des anciens membres
du Congrès des États-Unis
PWeichlein@usafmc.org*



L'Association des anciens membres du Congrès (FMC)

est la première organisation à but non lucratif qui se consacre aux travaux du Congrès, en associant d'anciens et d'actuels membres du Congrès à ses travaux, le tout sur une base bipartisane. La mission de la FMC est de défendre la démocratie représentative, dans son pays et à l'étranger. Ce travail comprend l'éducation civique des lycéens et des étudiants, le renforcement de la législation et la mise en relation des personnes représentées avec celles qui les représentent.

L'Association des anciens députés (AAD) travaille en étroite collaboration avec FMC. Les membres du Conseil d'administration de l'AAD, M. Martínez Martínez (président), M. Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini, membre de l'AAD ayant un rôle consultatif, veillent à une bonne coopération et entretiennent des contacts.



© Adobe Stock

LE COMMERCE EST LA BASE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Il ne fait aucun doute que les relations entre l'UE et la Chine sont confrontées à de nombreux défis au cours de l'actuelle législature du Parlement européen (2024-2029). De même, la nouvelle Commission européenne hérite d'une série de politiques liées à la souveraineté numérique, à la réduction des risques et à l'autonomie stratégique dans le contexte de certaines mesures prises par l'Union européenne à l'égard de la Chine. Les tensions géopolitiques sont omniprésentes.

Il ne fait aucun doute que les relations entre l'UE et la Chine sont très complexes. Il existe toutefois des similitudes évidentes dans la manière dont le développement économique s'est déroulé tant au niveau de la Chine qu'à celui de l'UE. L'Union européenne est une économie ouverte qui compte 449 millions d'habitants et où fonctionne un marché intérieur caractérisé par la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Cette approche d'ouverture et de transparence permet de renforcer les niveaux d'investissement dans l'UE, conformément aux mécanismes internationaux fondés sur des règles, tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'engagement mondial a également été un moteur essentiel de la croissance, de l'emploi et de l'amélioration de la compétitivité de la Chine. Les entreprises et les investisseurs veulent des niveaux plus élevés de certitude et de prévisibilité afin de garantir l'existence d'un environnement commercial plus favorable. Le meilleur moyen d'instaurer un tel climat commercial est de mettre en place des règles et des processus structurés au niveau national et convenus au niveau international.



© Adobe Stock

En 2023, la Chine était le deuxième partenaire commercial de l'UE pour les marchandises, avec des échanges bilatéraux atteignant 739 milliards d'euros. En 2023, les exportations de l'UE vers la Chine s'élevaient à 223,6 milliards d'euros et les importations de l'UE en provenance de la Chine à 515,9 milliards d'euros. Du point de vue de l'Union européenne, ce déficit commercial n'est pas acceptable. Les entreprises européennes doivent bénéficier d'un meilleur accès au marché chinois pour vendre des produits, des biens et des services, ce qui contribuerait à réduire le déficit commercial de l'UE. L'UE devrait négocier des questions plus larges d'accès au marché avec la Chine. L'Union européenne ne devrait pas parler du seul principe de réciprocité lorsqu'il s'agit de questions commerciales entre l'UE et la Chine, car le terme « réciprocité » est tout simplement trop contractuel.

L'accès au marché est une question essentielle dans le contexte des règles régissant les exportations de l'UE vers la Chine. L'environnement commercial et d'investissement en

Chine doit s'améliorer si l'on veut obtenir un niveau de confiance plus élevé de la part des investisseurs de l'UE. Il convient de rappeler que les niveaux d'investissement étranger de l'UE en Chine ont chuté de 29 % en 2023 par rapport à l'année 2022. Cela dit, en règle générale, l'augmentation de la croissance tirée par les exportations de l'UE vers l'économie chinoise - la deuxième économie la plus puissante du monde - peut jouer un rôle clé dans l'amélioration de la performance économique plus large de l'économie européenne elle-même.

L'un des plus grands défis mondiaux est de construire la transition verte et numérique et de le faire d'une manière durable et respectueuse de l'environnement. Les entreprises européennes et chinoises, ainsi que les organismes de recherche, d'enseignement et les organismes publics peuvent collaborer plus étroitement pour mener à bien cette transition verte et numérique. Les progrès techniques permettent de produire des énergies plus propres qui peuvent soutenir le programme de

développement durable au sens large. La numérisation des secteurs de l'industrie et des villes intelligentes devrait s'appuyer sur des normes internationalement reconnues. Nous pouvons tous faire plus pour développer des niveaux plus élevés de production agricole - une question d'une telle importance - alors que la population mondiale croît si rapidement. Les programmes européens basés sur la science et l'innovation devraient être ouverts à la participation des chercheurs chinois. De même, les programmes scientifiques chinois devraient être ouverts à la participation des chercheurs européens. C'est grâce à l'ouverture et à la coopération internationale que des niveaux d'innovation plus élevés se matérialiseront. Cela permettra de relever les principaux défis mondiaux auxquels nos sociétés sont confrontées, tels que les maladies graves et le changement climatique. Les membres de la commission de l'industrie, de la technologie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) du Parlement européen, la Commission

“L'un des plus grands défis mondiaux est de construire la transition verte et numérique et de le faire d'une manière durable et respectueuse de l'environnement. Les entreprises européennes et chinoises, ainsi que les organismes de recherche, d'enseignement et les organismes publics peuvent collaborer plus étroitement pour mener à bien cette transition verte et numérique.”

européenne et les gouvernements de l'UE vont, au cours des prochaines années, définir les règles relatives à la participation internationale au 10e PC - le prochain programme de recherche de l'UE qui couvrira la prochaine période du cadre financier (2028-2034).

Les tensions géopolitiques sont clairement présentes et ne s'atténuent pas. L'Union européenne et la Chine doivent négocier sur les points de désaccord et le faire dans le cadre d'un ordre international fondé sur des règles. L'UE et la Chine doivent s'efforcer de maintenir des politiques qui favorisent l'ouverture des échanges et des investissements.

Il convient de se féliciter du fait que les dirigeants de l'UE et des États membres de l'Union européenne se sont engagés plus personnellement auprès du gouvernement chinois ces derniers temps. Le dialogue direct en face à face est très important si nous voulons surmonter nos différences et ces réunions de haut niveau devraient se poursuivre dans les mois et les années à venir.

Dr Godelieve Quisthoudt-Rowohl
PPE, Allemagne (1989-2019)
gqr@quisthoudt.eu



© Adobe Stock

LA RÉFORME «PARLEMENT 2024»

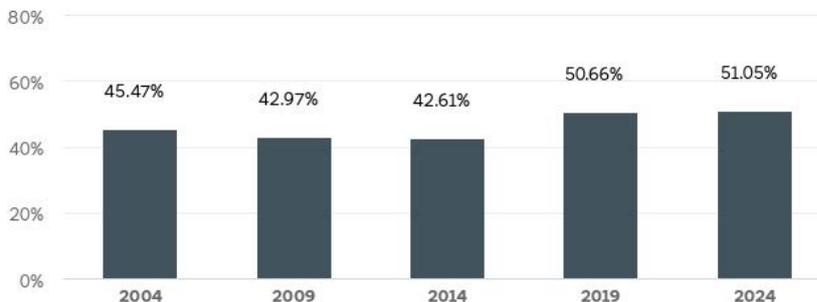
Entre le 6 et le 9 juin 2024, près de 51 % des 360 millions de citoyens disposant du droit de vote se sont rendus aux urnes pour élire 720 députés au Parlement européen. Cela ne représente que 0,5 point de pourcentage de plus qu'en 2019 (50,5 %), mais c'est la participation la plus élevée en 30 ans.

Le nouveau Parlement, dont les travaux ont commencé officiellement le 16 juillet 2024, fonctionnera selon un nouvel ensemble de règles internes qui sont le résultat d'une année de travail intense.

Le mercredi 10 avril 2024, les députés au Parlement européen ont approuvé, par 429 voix pour, 148 voix contre et 47 abstentions, le rapport mettant en œuvre les recommandations du groupe parlementaire sur la réforme «Parlement 2024»¹. Les nouvelles règles entreront en vigueur le 16 juillet 2024, au début de la session plénière constitutive du nouveau Parlement.

Elles sont le fruit des travaux du groupe de travail sur la réforme «Parlement 2024», qui a été créé par la Conférence des présidents (CdP) en janvier 2023 sur proposition de Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen. Ce groupe, composé de représentants de tous les groupes politiques, avait pour objectif de mettre en œuvre des réformes avant les prochaines élections au Parlement européen, notamment pour renforcer les méthodes de travail internes du Parlement ainsi que son rôle institutionnel. Tout au long de l'année 2023, le groupe de travail a examiné les moyens d'améliorer les procédures pour

¹ Communiqué de presse du Parlement européen, «Parlement 2024»: un Parlement plus moderne et plus efficace après les élections, 10 avril 2024.



Source: Provided by Verian for the European Parliament



Taux de participation aux élections européennes par année © PE 2024

rendre le Parlement plus efficace. Conformément au mandat établi par les présidents de groupe du Parlement, le groupe de travail s'est penché sur les améliorations envisageables dans les domaines de la législation, de la surveillance, des fonctions et du contrôle budgétaires, ainsi que de la réforme des sessions plénières.

Une fois mises en œuvre, ces réformes permettront au Parlement européen de s'appuyer sur des assises beaucoup plus solides dès la prochaine législature.»

«Entre le 6 et le 9 juin 2024, près de 51 % des 360 millions de citoyens disposant du droit de vote se sont rendus aux urnes pour élire 720 députés au Parlement européen. Cela ne représente que 0,5 point de pourcentage de plus qu'en 2019 (50,5 %), mais c'est la participation la plus élevée en 30 ans.»

Au sujet de la réforme, la Présidente Roberta Metsola a déclaré² : «Depuis mon élection, j'ai fait de la modernisation du Parlement européen l'une de mes priorités. Nous avons travaillé sans relâche pour élaborer des mesures destinées à rendre cette assemblée plus efficace.

² Communiqué de presse du Parlement européen, [EP leaders engage in a reform for a more modern and efficient Parliament](#) (Les dirigeants du Parlement européen s'attendent à une réforme pour un Parlement plus moderne et plus efficace) (en anglais), 7 décembre 2023.

Une grande partie des réformes vise à faciliter la procédure législative, par une attribution accélérée des dossiers aux commissions et une réforme du système de gestion des chevauchements de compétences entre les commissions, notamment en clarifiant la situation des commissions saisies pour avis. En plus de la procédure actuelle avec réunions conjointes de commissions, la Conférence des présidents pourrait, en dernier recours, pour les questions très

transversales, proposer la mise en place d'une commission législative temporaire chargée de traiter une proposition spécifique d'acte juridiquement contraignant ou de document stratégique pré législatif. Le recours à la procédure d'urgence en plénière se limitera à des cas clairement justifiés, mais les commissions disposeront de davantage de moyens pour adopter leurs positions en passant par des procédures simplifiées ou accélérées.

Toutes les propositions ayant une incidence budgétaire feront l'objet d'une évaluation budgétaire spécifique, afin de garantir que le Parlement utilise ses pouvoirs législatifs et budgétaires le plus efficacement possible, dans un esprit de synergie. En outre, il conviendra d'associer la commission du contrôle budgétaire à l'examen de toute proposition nécessitant des instruments financiers non traditionnels (c'est-à-dire hors budget), en vue d'anticiper la procédure de décharge les concernant.

La réforme établit un nouveau format pour les «auditions de contrôle spéciales», dont l'objectif est de permettre au Parlement «d'interroger un ou plusieurs commissaires sur une question d'importance politique majeure». Une telle audition peut être convoquée à bref délai par la Conférence des présidents. Elle se tient normalement en public et peut ouvrir la voie à des recommandations écrites. En outre, au cours des sessions plénières, une session de contrôle spéciale sera organisée avec le président de la Commission ou des commissaires sélectionnés, sans thème prédéfini.

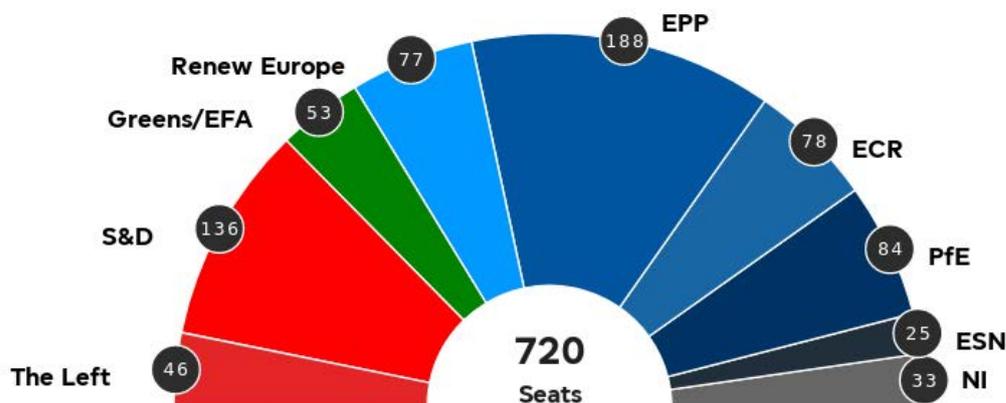
Un nouveau format de débats en plénière sur des thèmes spécifiques intéressant l'Union se conclura par l'adoption d'une déclaration par le Parlement. Il sera plus simple de convoquer des sessions plénières ad hoc pour débattre de questions d'importance politique majeure, mais sans séances de vote.

La mise en œuvre des modifications relatives à la coopération interinstitutionnelle exige une révision de l'accord cadre de 2010 entre le Parlement et la Commission. La Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, a déjà engagé cette procédure.

Le présent article se base largement sur [un bulletin «En bref»](#), rédigé par Rafał Mańko, EPRS, Parlement européen, avril 2024.

Etienne Bassot
Directeur du Service de recherche des députés (EPRS)
etienne.bassot@europarl.europa.eu

Micaela Del Monte
Chef d'unité de l'unité « Politiques des citoyens » du service de recherche des députés (EPRS)
micaela.delmonte@europarl.europa.eu



Source: Provided by Verian for the European Parliament





European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

European Parliament Former Members Association

Tel.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

European Parliament - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Brussels.

www.formermembers.eu

Follow us

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA